

## Chauffe eau biphasé

Message par brass » lun. 29 oct. 2018 12:07

Bonjour,

tout d'abord merci à tous pour le partage des connaissances sur ce forum. C'est très instructif.

Je vous fait part de mon problème:

j'ai besoin de chauffer une grande quantité d'eau rapidement.

j'ai trouvé sur internet des chauffe eau instantanés de la marque DAFI. voici le lien:

<http://www.chauffe-eau-instantane.fr/ch...-75kw.html>

La description du chauffe eau n'est pas très clair, il est écrit que l'alimentation est en biphasé: 2/N/PE~400 V 50Hz biphasé

2 = 2 phases? N= neutre? et PE= terre?

la puissance du chauffe eau est de 7500 W

donc en biphasé cela demande 3750 W par phase.

J'ai un contrat triphasé avec 9 kVA donc 15 A par phase.

avec mon contrat:  $P=UXI$  donc  $230 \times 15 = 3450$  W par phase donc pas assez puissant pour faire fonctionner le CE?!

ou alors faut il faire le calcul avec  $U=400V$  .. dans ce cas là ça passerait

j'avoue que c'est pas très clair avec ce biphasé et neutre..

Est ce que je pourrais faire fonctionner ce chauffe eau avec mon contrat EDF?

Merci

bonne journée

bonjour,

avec 2/N/PE

2= 2 phases

N= neutre

PE = conducteur de protection

calcul du courant par phase (exemple ph1 et ph 2)

$$I = (P/2) / 230$$

$$\text{soit } I = (7500 / 2) / 230 = 16,3 \text{ A}$$

si vous avez un ancien disjoncteur de branchement, la tenue au déclenchement est  $1,1 \times I_n$ , c'est à dire  $1,1 \times 15 \text{ A} = 16,5 \text{ A}$ .

il y aura des déclenchements occasionnels suivant la charge sur la phase 3

par contre avec un compteur linky, il faut prendre un abonnement à 12 kVA (20 A)

